

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Commune de Longvic - Département de la Côte-d'Or

Séance du Conseil Municipal du 4 février 2026 à vingt heures

Président : Madame Céline TONOT

Secrétaire : Madame Anne MILLOT

Convocation envoyée le 29 janvier 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29	Nombre de votants : 29	
Nombre de présents : 22	Nombre de procurations : 7	
Pour : 29	Contre :	Abstention :
Membres présents		
Mme Céline TONOT	M. Christian CHEVREUX	M. Jonas MOUNDANGA
M. Jean-Marc RETY	M. Luc LE LORC'H	Mme Leïla BELKAID
Mme Anne GUTIERREZ-VIGREUX	Mme Monique ISSAD	Mme Myriam HENNEQUIN
M. Jean-Marc GONÇALVES	M. Christophe SAGE	Mme Hélène MARTEEL
M. Christian BOUCASSOT	Mme Patricia QUELIN	Mme Anne MILLOT
Mme Florence BIZOT	Mme Fabienne VION	Mme Valérie GRANDET
M. Pierre BERTRAND	M. Gaëtan GUERMONPREZ	
Mme Béatrice SIMON	M. Jean-Louis MERZAUX	
Membres absents		
M. Jean-Luc JONCOUR (pouvoir à M. Jean-Marc RETY)	M. Samir ASGASSOU (pouvoir à M. Jonas MOUNDANGA)	
M. José ALMEIDA (pouvoir à Mme Céline TONOT)	Mme Élise GOURMELEN (pouvoir à Mme Florence BIZOT)	
M. Franck LOUIS (pouvoir à Mme Fabienne VION)	M. Fernando NOVO (pouvoir à Mme Valérie GRANDET)	
Mme Cyrielle VILLANI (pouvoir à Mme Patricia QUELIN)		

N° 2026-008 : Demande de subvention d'aide au fonctionnement du CRC à l'État pour l'année 2026

Madame la Maire expose :

CONSIDÉRANT que l'État *via* la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche Comté) peut apporter son aide financière au fonctionnement annuel du Conservatoire à Rayonnement Communal de la Ville de Longvic, il est demandé à l'assemblée délibérante d'accorder la possibilité au Maire de solliciter une subvention d'un montant de 7 650 € à l'État (*via* la Direction Régionale des Affaires Culturelles) et de pouvoir signer tout acte en ce sens.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Madame la Maire à solliciter la subvention ci-dessus énoncée auprès de l'État *via* la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche Comté,

CHARGE Madame la Maire de la signature de tout acte en ce sens.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR MOIS ET AN CI-DESSUS